

NOTE IMPORTANTE

ÉTANT DONNÉ LES MESURES DE PRÉVENTION ACTUELLES, LA SÉANCE SERA TENUE SANS PUBLIC.

PAR CONSÉQUENT, LES PROJETS D'ORDRE DU JOUR SERONT DÉPOSÉS SUR LE SITE DU CENTRE DE SERVICES AVANT LA TENUE DES SÉANCES AFIN DE DONNER L'OPPORTUNITÉ AU PUBLIC DE COMMENTER ET DE POSER DES QUESTIONS, DANS UN DÉLAI DE 24 HEURES PRÉCÉDANT LA SÉANCE, SUR LES POINTS QUI SERONT ABORDÉS LORS DE CELLE-CI.

AINSI, LES DÉCISIONS QUI DÉCOULERONT DE LADITE SÉANCE SERONT PUBLIÉES ULTÉRIEUREMENT SUR LE SITE INTERNET DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

Mardi 16 février 2021 à 18 h, vidéoconférence (Teams)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Rapport du comité des ressources humaines :
 - 4.1 Processus de sélection de la banque de relève des cadres.
5. Transfert d'un contrat de transport.
6. Demande de la Ville de Mont-Laurier – Acquisition d'une parcelle de terrain.
7. État de la situation sur le Covid-19.
8. Recyclage du matériel de protection.
9. Remplacement d'un administrateur parent.
10. Action collective de la congrégation de Sainte-Croix.
11. Formation de l'ÉNAP.
12. Levée de la séance.